

L'Orée n°11

Syndicat de Quartier de CAP de BOS-PESSAC

L'ORÉE

N°11 MARS 2008

Le Mot du Président

Nouvellement élu à la Présidence de notre Syndicat de quartier, je profite de la parution du numéro 11 de l'Orée pour remercier mes six prédécesseurs à cette responsabilité pour le travail remarquable accompli depuis 1979 - bientôt 30 ans ! Aujourd'hui, si nous vivons harmonieusement dans notre quartier, nous leur devons en grande partie.

J'associe, bien entendu, les membres des différents conseils d'administration, tous bénévoles, qui ont également œuvré pour votre bien être.

J'adresse tout particulièrement mes remerciements à l'équipe reconduite qui m'accompagnera tout au long de cette année afin que la passation se fasse dans la continuité.

Récemment retraité et habitant notre beau quartier de Cap de Bos depuis cinq ans, je vais essayer d'être à la hauteur de la mission qui m'est confiée et de faire en sorte que des liens durables et efficaces soient établis entre tous les habitants du quartier : l'isolement, l'individualisme ne permettant pas souvent de répondre efficacement aux problèmes de la vie courante.

J'aurai très certainement l'occasion de m'adresser de nouveau à vous dans les futurs bulletins ; dans l'immédiat, je vous invite à la

RÉUNION PUBLIQUE de PRINTEMPS

le VENDREDI 11 AVRIL

à la Maison de quartier à 20h30

En présence d'une délégation d'élus conduite par Monsieur le Maire

Venez vous exprimer ! Venez vous informer !

N'hésitez pas, soyez nombreux à nous rejoindre.

Adhérez à votre syndicat de quartier pour le rendre encore plus représentatif !

ECHOS du QUARTIER

La POSTE :

Suite à notre lettre du 8 janvier, adressée au Maire et au receveur principal (affichée un temps sur la porte du bureau), le Maire nous avait informés de sa démarche auprès de la poste pour renforcer notre protestation contre les fermetures intempestives et récurrentes. Le receveur principal nous répondait le 6 février que : *...il n'est en aucun cas question de fermer le bureau de Cap de Bos...les moyens dont je dispose en personnel ne me permettent pas de faire face à des absences inopinées...il n'en demeure pas moins que tout est mis en œuvre pour que le service universel soit dispensé à l'ensemble des clients dans les meilleures conditions...* (le texte du *service universel* était joint)

Les TRAVAUX sur L'AVENUE GÉNÉRAL LECLERC.

Dans une première phase, ils consistent en la pose d'un collecteur des eaux de pluie, enfoui de chaque côté de l'avenue, de l'allée Boiron à l'allée Lucildo. Ils rejettent leurs eaux vers le fossé de Chappement, dans un collecteur rejoignant celui de l'avenue du Dauphiné. Dans une deuxième phase, la création d'un bassin de régulation à sec de 10 000 m³ permettra de recueillir les eaux des orages d'intensité décennale qui pourra se vider en quelques heures dans le collecteur de l'avenue du Dauphiné. Les travaux dureront jusqu'à la fin de l'année. Les conséquences sur la circulation se manifestent déjà quotidiennement aux heures de pointe : avec une saturation de l'avenue Général Leclerc, avec le détour par l'avenue du Dauphiné et avec l'accroissement des encombrements et de la dangerosité aux diverses intersections.

COURTOISIE COMMERCIALE

À l'occasion du loto que nous avons organisé le 26 janvier, nous avons prévu d'acheter un certain nombre de lots à l'*inter marché* tout proche. Ayant demandé aux hôtesses d'accueil si nous pouvions rencontrer le directeur afin de nous faire connaître et solliciter un "geste commercial", il nous fut répondu qu'il ne recevait pas et qu'il fallait lui téléphoner...ce que nous fîmes dès notre retour.

Sa réponse fut brutale et sans nuances : **"CAP de BOS ne fait pas partie de ma zone de chalandise, il est hors de question que je vous accorde une quelconque faveur, je les réserve aux associations de la commune de CESTAS !"**...

Abasourdis par cette attitude aussi peu "commerciale", nous voulions lui dire qu'il n'en refusait cependant pas la nombreuse clientèle...mais il nous raccrocha au nez !

En conclusion, nous annulâmes notre commande !

Mais alors, direz-vous, comment se fait-il que nous recevons sa publicité dans nos boîtes à lettres si *nous ne sommes pas dans sa zone de chalandise ?...*

Cela, nous ne saurions vous l'expliquer !!!

BROCANTE LE SAMEDI 5 AVRIL
Organisée par les Commerçants.
Nous souhaitons un plein succès à cette animation du quartier.

ANTENNE de Téléphonie Mobile

L'émoi qu'avait suscité le projet d'antenne sur l'immeuble Renardière, il y a deux ans, s'était apaisé avec la décision prise par *Aquitanis* de ne pas poursuivre son exécution. Or, l'antenne située sur l'immeuble « clé de la forêt » est restée active et les copropriétaires sont favorables au renouvellement du contrat avec les opérateurs. Des parents d'élèves FCPE en dénoncent les dangers sur les populations scolaires vivant à proximité. A leur initiative, une réunion s'est tenue le 7 mars, en présence d'une délégation d'élus municipaux. Un débat de haut niveau scientifique a opposé les « contre » et les « pour » sans conclusion irréfutable en faveur des uns ou des autres !... Le Syndicat de quartier, évidemment sensible à ce type de manifestation, a informé la Fédération des S.d.Q. qui est impliquée dans la mise en oeuvre de la charte signée entre les opérateurs et la mairie. L'élu responsable de ce dossier n'ayant pas à arbitrer le conflit existant entre les parties opposées exigerait cependant l'application de la charte s'il y avait modification des caractéristiques actuelles de l'antenne. Le Syndicat de quartier exercera aussi sa vigilance sur cette délicate question. (voir l'Orée n° 5 d'oct. 2006 si vous l'avez conservé ou demandez-le nous)

PASSAGE PIÉTONNIER

A la suite de nos demandes répétées, le passage piétonnier reliant la rue des Gorges bleues à l'avenue de l'Île de France a d'abord été empierré grossièrement, pour la partie longeant l'école, sans compactage du matériau. Ensuite, à notre demande encore, un rechargement par un matériau plus fin a amélioré la qualité de cette réalisation la rendant acceptable malgré l'inégalité de la surface.

Hélas, les engins utilisés pour la réalisation de ce travail ont véritablement labouré la partie herbeuse ! Pour aboutir à une solution complète, nous demandons que la liaison avec l'avenue de l'Île de France soit réalisée à l'identique.

EMBELLISSEMENT DES GIRATOIRES

C'est ce que nous demandons régulièrement pour l'esthétique du quartier. Un projet vient de nous être présenté visant à harmoniser le terre-plein de l'avenue de la Californie, le giratoire du centre commercial et la pelouse autour de la maison de quartier.

CENTRE COMMERCIAL

Il fallait donc y croire !

Les conditions de sa rénovation sont enfin en vue. Dernièrement, la mairie a réuni les commerçants, organisés en G.I.E. pour leur soumettre les modalités du financement mixte de la réfection de la galerie couverte et des abords extérieurs immédiats. Le 4 mars, un très gros verrou a enfin sauté, libérant l'acquisition publique des terrains jouxtant les constructions...y compris celui du parking qui avait donc dû être aménagé par la ville sur un terrain privé ! Il reste quelques accords à obtenir de plusieurs propriétaires d'unités commerciales pour pouvoir commencer les travaux à l'automne et dont l'achèvement est prévu au printemps 2009. Ce projet fera l'objet d'une concertation avec les commerçants, les propriétaires et le syndicat de quartier.

Le Conseil d'Administration 2008

Mme BENNEVAULT Dominique, 11 allée des Mouettes
Mme BLAISE Bernadette, 11 allée des Flamants (Trésorière. Adj.)
BLAISE Pierre, 11 allée des Flamants
BOITEAU André, 20 allée des Hérons
CASSOU Albert, 48 rue de Monterey
DUSSUBIEUX Michel, 180 Av. Gal Leclerc (Secrétaire)
Mme FOUQUET Nicole, 23 avenue de Bretagne (Vice-présidente)
GAROFALO François, 24 bis rue d'Aliénor
LANDAIS Jean-Claude, 23 rue des Martinets
Mme LARRERE Andrée, 28 rue des Canaris
LIMOUSIN Jean-Claude, 29 avenue de Bretagne (Président)
Mme MARESCHAL Thérèse, 140 av. de la Poudrière (resp. club Couture)
PHILIP Claude, 1 avenue du Dauphiné
PROUST René, 18 rue des Ibis (Vice-président)
RAUTUREAU Benoît, 2 allée des Mouettes (Trésorier)
ROUSSEAUX Claude, 168 bis av. Gal Leclerc (Secrétaire. Adj.)
Mme SAUVAGE Jackie, 7 rue d'Artois
VINCHES Jean-Marie, 1 avenue de Bretagne
ZABALZA Abel, 3 rue de Los Angeles

Courriel du S.d.Q. : sdqcapdebos@hotmail.fr

BULLETIN d'ADHÉSION

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.Internet :.....

J'adhère au Syndicat de Quartier de CAP DE BOS- PESSAC

Date..... Signature.....

N.B. : La cotisation renouvelable annuellement est de 10 €